

CIAS

Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Loches Sud Touraine

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LOCHES SUD TOURAINE
PROCES VERBAL de la SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du MERCREDI 11 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 11 DECEMBRE à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Loches Sud Touraine, légalement convoqué le 05 décembre s'est réuni en présentiel au CIAS, 24 bis avenue du Général de Gaulle 37 600 LOCHES, sous la vice-présidence de Madame Christine BEFFARA.

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus du CIAS :

Madame BEFFARA Christine, Commune de REIGNAC SUR INDRE, et vice-présidente déléguée du CIAS, ayant reçu un pouvoir de Madame Martine CZAPEK THINSELIN
Monsieur DUJON Christophe, Commune d'ABILLY
Madame GARNIER Maryse, Commune de VILLELOIN-COULANGE
Madame GUERLINGER Chantal, Commune de DESCARTES
Madame LACAZE Frédérique, Commune de LOCHES ayant reçu pourvoir de Madame Agnès RIBREAU
Madame MERLET Catherine, Commune de GENILLE ayant reçu un pouvoir de Madame Régine REZEAU
Monsieur MEUNIER Jean Jacques, Commune d'AZAY SUR INDRE
Madame VELLUET Sylvie, Commune d'YZEURES-SUR-CREUSE

Membres désignés :

Madame BEAUJARD Blandine, Croix-Rouge du Grand Lochois
Monsieur DE SOUSA PINTO Jérôme, association des Apprentis d'Auteuil
Monsieur DOUADY Daniel, Entraide de la Touraine du Sud
Monsieur GARNIER Philippe, AGEVIE
Madame GUILLARD Monique, Entraide Lochoise
Monsieur JOUBERT Jean, UDAF
Monsieur LEDUC André, CFDT RETRAITES
Madame POUIT Patricia, ADMR Montrésor

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Membres élus du CIAS :

Monsieur CHARBONNIER Jacky, Commune d'ORBIGNY
Monsieur GALLAND Jean-Claude, Commune de BETZ LE CHÂTEAU
Madame GERVES Valérie, Commune de LOCHES
Monsieur HENault Gérard, Président de la CCLST et du CIAS, commune de FERRIERE LARCON
Madame PINSON Anne, Commune de LOCHES
Madame REZEAU Régine, Commune de SEPMEs ayant donné pouvoir à Catherine MERLET
Madame THIBault Nicole, Commune de TOURNON-SAINT-PIERRE
Madame VIALLES Elisabeth, Commune de TAUXIGNY-SAINT BAULD

Membres désignés

Madame BUREAU Valérie, membre désignée
Madame CZAPEK THINSELIN Martine, Présidente d'ORCHIS (Brigade Nature 37) ayant donné pouvoir à Christine BEFFARA
Monsieur DEBARD Martin, Association Puzzle
Madame DUBOIS Agnès, MARPA Bridoré
Monsieur GALLAND Jean Claude, Croix-Rouge Haute Touraine
Madame RABATE Sandrine, ASSAD-HAD
Madame RIBREAU Agnès, foyer de CLUNY ayant donné pouvoir à Madame Frédérique LACAZE

DELIBERATION 2024 – 24 : PORTANT RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ASSURANCE VILASSUR AUPRES DE GROUPAMA DU 01 JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2028

La Vice-Présidente déléguée informe les membres du Conseil d'Administration que le contrat d'assurance locative – responsabilité civile, et dommage aux bien souscrit auprès de Groupama prend fin au 31 décembre 2024.

Il est nécessaire de prévoir son renouvellement, le CIAS étant locataire des bâtiments suivants :

- Bureaux CIAS au pôle social, 24 bis avenue du Général de Gaulle à Loches (296m²)
- Résidence Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), 24 ter avenue du Général de Gaulle à Loches (188 m²)
- Résidence Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), 38-40 rue Quintefol à Loches (278 m²)
- Résidence sociale, 9 rue de Tours à Loches (102 m²)
- Le garage, unité 5, 5 rue des petites maisons à Corbery à Loches (272 m²)
- Les deux cabanes de jardin au jardin partagé
- Assurance annuelle pour les expositions installées au pôle social

La Compagnie GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE propose une offre de renouvellement pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2028 (4 ans), résiliable annuellement à l'échéance du 1 er janvier, moyennant un préavis de 2 mois.

A titre d'information, la cotisation annuelle est de 2 605,88 € TTC au 01/01/2025.

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente déléguée, les membres du Conseil d'Administration, par délibération prise à l'unanimité :

- **ACCEPTENT** le contrat d'assurance désigné ci-dessus avec la Compagnie GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE,

- **PREVOIENT** le montant de la dépense au Budget du C.I.A.S.,

Cette délibération sera transmise au :

- Représentant de l'Etat chargé du Contrôle de Légalité
- Au Trésorier du CIAS

FAIT à LOCHES, le 11 DECEMBRE 2024,

Pour le Président du CIAS,

La vice-présidente déléguée,

Christine BEFFARA


CIAS Loches Sud Touraine
24 bis, Avenue Général de Gaulle
37600 LOCHES
Tél. : 02 47 59 23 30
cias@lochessudtouraine.com

Certifié exécutoire par la vice-présidente déléguée du C.I.A.S

Compte tenu de la réception en sous-Préfecture le

Et de la publication ou notification le

Pour le Président du CIAS,

La vice-présidente déléguée,

Christine BEFFARA



CIAS Loches Sud Touraine
24 bis, Avenue Général de Gaulle
37600 LOCHES
Tél. : 02 47 59 23 30
cias@lochessudtouraine.com